

Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires

144 Boulevard de la Villette 75019 Paris - Tél : 01 58 39 30 20 - Fax : 01 43 67 62 14

Adresse internet : unirs@solidaires.org - Site internet : <http://www.solidaires.org/>

Communiqué de presse.

Paris, le 1^{er} avril 2011.

Pensions et retraites : +2,1% au 1^{er} avril, le compte n'y est pas.

Les pensions de base augmentent de 2,1% le 1^{er} avril. Ces 2,1% sont calculés en retenant :
- 1,8% au titre de l'augmentation des pensions 2011 correspondant au montant probable de l'inflation pour 2011,

- et 0,3% au titre du rattrapage de 2010, car il n'avait été attribué que 1,2% pour une inflation réelle qui s'est révélée être de 1,5% en 2010.

Les retraites complémentaires Agirc-Arrco, pour plus de 11 millions de retraités du privé, devraient aussi être augmentées de 2,1%.

L'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires (UNIRS) prend acte de ces augmentations, mais souligne que le compte n'y est pas du tout. Rien n'est fait pour rattraper les pertes de pouvoir d'achat cumulées depuis des années, et qui sont en grande partie la mise en application des réformes mises en place par les différents gouvernements depuis près de vingt ans.

Par ailleurs, même sur la seule année 2011, l'UNIRS tient à souligner que les modes de calcul de l'inflation et les modalités d'augmentation des pensions conduisent, en fait, à une diminution plus forte du pouvoir d'achat des petits revenus et des petites pensions.

En effet, en supposant déjà que les calculs de l'INSEE pour l'inflation de 2011 soient justes, tout ceci représente un calcul complexe prenant en compte les évolutions de plus de 600 produits et en tenant compte de la part occupée par ce produit dans les dépenses d'un budget « type ». Mais une personne retraitée à faible pension ne dépense pas comme un cadre supérieur disposant d'un salaire confortable. L'indice INSEE fait intervenir, en les pondérant certes, l'évolution des prix de biens d'équipements par exemple dont le prix relatif, élevé, évolue en ce moment à la baisse, du fait des productions de masse notamment (-17,6% pour un caméscope par exemple, -15,3% pour un téléviseur, etc).

Pour les personnes disposant d'une retraite basse, les dépenses sont celles qui sont essentielles à la vie au quotidien, lesquelles, le plus souvent, augmentent plus que l'inflation moyenne, et donc plus que l'augmentation des pensions pour 2011. Ainsi, les produits alimentaires augmenteront de bien plus de 1,8% en 2011 (poisson frais, viande, légumes frais, fruits, laitages, etc), et ces dépenses pèsent beaucoup dans les budgets mensuels des personnes disposant de faibles revenus. Il en est de même des dépenses énergétiques : le fioul a augmenté de 23,2% en 2010 ; le gaz va augmenter de 5,2%, ce qui représente +21% sur un an et 61% depuis juillet 2005 !

Le problème est le même pour les dépenses de santé qui pèsent également dans les budgets des personnes âgées, et les effets des remboursements et des réductions de prises en charge sont autant de difficultés pour toutes ces personnes.

Pour l'UNIRS il y a urgence à une revalorisation particulière des petites pensions et à une augmentation conséquente du minimum vieillesse. C'est la revendication qui devrait être portée par toutes les organisations syndicales de retraités, en l'inscrivant dans une exigence plus large d'une autre répartition des richesses.